

# Rouler au gaz naturel-biogaz : un choix écologique



En Suisse, le gaz naturel carburant contient 80 % de gaz naturel et 20 % de biogaz, ce qui en fait un carburant particulièrement écologique !

## Gaz naturel et biogaz, quelle différence ?

Le **gaz naturel** (ou méthane) est issu de matières organiques décomposées sur des millions d'années. Ces matières se sont transformées en gaz au fil du temps et sont extraites des profondeurs du sol par forage. Le gaz naturel est l'énergie fossile la plus propre. Par ailleurs, avec les 20 % de biogaz inclus dans le mix de la mobilité, ce carburant émet jusqu'à 40 % de CO<sub>2</sub> en moins que l'essence et presque pas de particules fines.

-40%  
d'émissions de CO<sub>2</sub>  
par rapport  
à l'essence

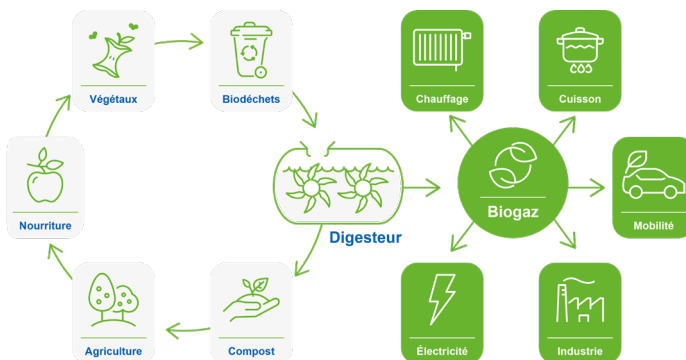
Le **biogaz** est quant à lui issu de la fermentation de déchets organiques ou de boues d'épuration dans un digesteur. Il est ensuite épuré pour devenir du biométhane, qui possède les mêmes propriétés que le gaz naturel, avec l'avantage de pouvoir être directement injecté dans le réseau de gaz.

En recyclant vos restes de repas et les résidus verts de votre jardin, vous contribuez ainsi à la production d'**un carburant local, 100 % renouvelable et neutre en CO<sub>2</sub>**.

10 kg de déchets organiques  
≅ 0.7 litre d'équivalent essence

## Fabrication du biogaz

L'illustration ci-dessous montre le processus de fabrication et le cycle du biogaz à partir de déchets organiques.



Une fois passés dans le digesteur, les déchets sont transformés en compost et en biogaz. Cette énergie est ensuite utilisée de différentes manières.

# Rouler au gaz naturel-biogaz : un choix écologique



## Production de biogaz

En Suisse, plus de 35 installations produisent du biogaz. Energiapro propose du **biogaz local produit à Lavigny, Penthaz, Roche et Collombey-Muraz**, sur le réseau du groupe Holdigaz.

En 2019, la production annuelle de biogaz sur le réseau du groupe Holdigaz a atteint 24.7 millions de kWh. À titre d'exemple, cette quantité de biogaz utilisée dans la mobilité permettrait de parcourir l'équivalent de **991 fois le tour de la Terre ou de faire rouler 1'986 véhicules de type Seat Leon TGI** en prenant en compte une moyenne de 20'000 km annuels par véhicule.

## Rouler au biogaz

Dans certaines stations en Suisse ou en Europe, il est possible d'acheter une part supplémentaire de biogaz directement à la pompe afin de rouler encore plus écologique.

Dans les stations desservies par Energiapro, l'acquisition de biogaz peut être faite via l'achat de certificats, grâce aux quatre sites de production de biogaz situés sur le réseau du groupe Holdigaz.



Informations sur [www.energiapro.ch/biogaz](http://www.energiapro.ch/biogaz).

# Rouler au gaz naturel-biogaz : un choix écologique



## Le gaz naturel 100% neutre en CO<sub>2</sub>

Depuis 2019, les clients d'Energiapro consomment du gaz naturel 100 % compensé climatiquement, sans surcoût. Cela signifie que le plein de gaz naturel-biogaz fait à l'une de nos stations vous permet de rouler 100 % neutre en CO<sub>2</sub>.

La démarche d'Energiapro vise à compenser les émissions de CO<sub>2</sub> issues du gaz naturel, depuis son extraction jusqu'à son utilisation finale pour le chauffage, la cuisson, la mobilité ou les procédés industriels. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette compensation est réalisée par le biais du **financement de projets bénéfiques pour le climat, à Madagascar, au Kenya et en Inde**, qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien d'Energiapro.

Ainsi, le montant de compensation pris entièrement à charge par Energiapro réduit les émissions de gaz à effet de serre à un autre endroit de la planète, en remplaçant des sources d'énergies à impact négatif sur le climat par celles qui sont propres.

Cette démarche est réalisée en partenariat avec la Fondation myclimate, une organisation suisse à but non lucratif, spécialiste du domaine.



Vous trouverez de plus amples informations sur la compensation climatique et les projets soutenus par Energiapro sur [www.energiapro.ch/compensationCO2](http://www.energiapro.ch/compensationCO2).